



Chères Ambertoises, chers Ambertois,

En cet été 2015, il est des mots-clefs qui collent parfaitement à notre actualité ;

Chaleur & Canicule :

Toutes les deux fonctionnent par épisodes. La première nous réconforte, la deuxième peut s'avérer meurtrière à partir du moment où elle se prolonge... Alors soyons vigilants envers les plus fragiles ! N'hésitez pas à contacter la mairie, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (04 73 82 27 63) si vous avez besoin d'aide, si vous avez besoin d'alerter. La solidarité doit fonctionner pleinement !

Festivités & Rendez-vous :

Il y a les incontournables qui rythment les semaines : *l'Art dans la rue* le 11 juillet, le *feu d'artifice* et sa *retraite aux flambeaux* aux sons de la fanfare le 13 juillet, le *Festival d'Amber* du 14 au 19 juillet avec ses parades, ses concerts, ses spectacles, les *Fourmofolies*, grand week-end des 8 et 9 août tout en saveurs où l'on célébrera notre fourme d'Amber ; Amber, haut lieu gastronomique, reconnue « Site remarquable du goût ».

N'oublions pas d'autres rendez-vous comme les *Mercredis d'Amber* au jardin public où vous pourrez assister à six concerts gratuits entre le 22 juillet et le 26 août, le *Rallye de la fourme* le 25 juillet, le *Trial 4X4* le 1^{er} août, le *Trial urbain* le 16 août, le *Festival de La Chaise Dieu* avec une aubade sous le kiosque à musique le 28 août ... Quel programme !

Mais quelle organisation ! C'est pourquoi, je tiens à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour que tout soit prêt, les bénévoles des associations organisatrices, les techniciens et les agents, et plus particulièrement le Service « Festivités » de la ville d'Amber qui répond toujours aux diverses exigences des uns et des autres !

Vous l'avez compris « L'été sera chaud ! », pas toujours de tout repos, mais il sera beau ! Même pendant les vacances, vos élus s'activeront, telle est notre mission et nous garderons à l'esprit cette parole shakespearienne « Mettez l'action d'accord avec la parole, la parole d'accord avec l'action ».

L'été sera chaud ! Bel été !

Myriam FOUGERE
Maire d'AMBERT

Info de dernière minute !

"Ambert Crêtes du Forez" reconnu Pôle de pleine nature

Ambert et son territoire ont été retenus dans le cadre d'un appel à projets sur les activités de pleine nature. Cet appel à projets va permettre d'accéder à des financements européens (FEDER). Sur tout le Massif Central, seulement 7 territoires ont été retenus dont 2 auvergnats (Les Cheires et "Ambert Crêtes du Forez")

Zone bleue : campagne d'information

Afin de faciliter le stationnement en Centre-ville, la zone bleue est réactivée. Une campagne d'information débutera courant juillet et se terminera le 1^{er} octobre 2015, date à partir de laquelle les contrevenants seront verbalisés.

Au feu les pompiers !

Les sapeurs-pompiers d'Ambert vous accueilleront à la caserne à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » de 10h à 12h et de 14h à 18h le 14 juillet prochain.

Au programme : exposition de matériels anciens et nouveaux, démonstrations, ...

Navette estivale

Dans le cadre de l'opération Bus des Montagnes, la Communauté de Communes met en place une navette estivale gratuite les jeudis de marché à Ambert. Elle circulera entre le camping et le centre-ville, toutes les 30 minutes entre 10h et 12h, du 16 juillet au 13 août.

Arrêts: camping, rond-point de la Masse, la gare, place Georges Courtial (église), place du Livradois (mairie)

Centre aéré : Découverte et connaissance du Territoire

Parce que le sentiment d'appartenance est une question fondamentale dans la construction des territoires, il convient de développer chez les jeunes la notion de Pays d'Ambert. C'est pourquoi, dès cet été, les animateurs proposeront des activités permettant la découverte et la connaissance du Territoire :

- Visite du village abandonné d'Issandolanges,
- Chants en Occitan à l'occasion de Festi'Bambins,
- Ateliers "sérigraphie" de la Manufacture d'images - Festival de la Ronde des Copains du Monde,
- Rencontre avec le berger de la montagne de Monthiallier,
- Découverte de la faune et de la flore avec l'association du Coq noir,
- Ateliers autour des jardins d'Ambert avec le PMU, ...

Service « Festivités - Propreté »

Le service « Festivités » de la ville d'Ambert a pour mission d'assurer la gestion, la programmation et la mise en place du matériel municipal lors des nombreuses manifestations se déroulant sur le territoire; il est au service de la population tout au long de l'année mais l'été reste la période de plus grande activité.

Quelques chiffres :

- 8 agents sous la responsabilité de Thierry Moilier + 2 saisonniers,
- Près de 15600 heures par an,
- Un budget prévisionnel de fonctionnement pour 2015 de près de 363 450 €.

Nouveau cet été !

Les mercredis d'Ambert : Rendez-vous à 21h au jardin public Chabrier.

22 juillet : Roots 66 - Western swing, rock, rockabilly, swing, boogie, honky... une musique de juke-box communicative et pleine de joie de vivre.

29 juillet : Papa Gato - des musiques les plus traditionnelles de la Havane au Groove latino plus moderne.

5 août : The Churchfitters - folk celtique pour un spectacle inspiré et plein d'énergie.

12 août : Showguns - Chansons de leur 2^{ème} album « Les sinistres contes » issues des compositions de son chanteur.

19 août : Taupless - l'histoire du Rock, de Pink Floyd à Muse en passant par AC/DC, U2, Green Day, Deep Purple et bien d'autres encore !

26 août : Les Ducs - Chanson théâtre sur des rythmes rock, avec une mise en scène théâtralisée



Les grands rendez-vous de l'été

L'Art dans la rue, marché de l'Art et de la création avec des amateurs et professionnels (photographie, dessin, peinture ou sculpture...), le 11 juillet de 11h à 22h dans le Centre-ville. (CICA)

La Ronde des copains du monde, 27^{ème} Edition du Festival d'Ambert - danses et musiques du Monde en Auvergne - du 14 au 19 juillet en Pays d'Ambert.

Concert : Le condor, Jean-François Gerold, le 17 juillet à 21h00, salle de la scierie.

Les Fourmofolies, deux jours de festivités placées sous le signe de la convivialité, de la gastronomie et de la découverte du Pays d'Ambert, les 8 et 9 août. (SIFAM, UCA et Ville d'Ambert).

Au programme 2015: ferme à ciel ouvert, grand marché des terroirs (dégustations de produits, démonstrations de fabrication, recettes de cuisine, ...) mais aussi animations musicales, spectacles de rue, pôle jeunesse sur le cirque et concert des Goldmen...

Trial urbain organisé par le Moto Club du Livradois. Un grand retour à Ambert pour les meilleurs trialistes de France confrontés à des pilotes du niveau World Cup. Rendez-vous esplanade Robert Lacroix, dimanche 16 août pour un spectacle de qualité !

Festival de La Chaise-Dieu : Vendredi 28 août, aubade place Charles de Gaulle à 18h et Concert salle de la Scierie à 21h.

► Retrouvez l'agenda des festivités en Pays d'Ambert sur le site www.ville-ambert.fr

Permanences

Les Conseillers départementaux assureront des permanences le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h00 à 11h30 dans l'annexe de la mairie.

Dispositif « Passerelle » à la crèche

La municipalité d'Ambert travaille à l'élaboration d'un projet éducatif partagé entre la structure multi-accueil « Pomme de reinette » et l'école maternelle publique « Les copains ».

Ce dispositif « Passerelle » vise à permettre l'intégration progressive à l'école des enfants de 2 ans et plus, en partageant les pratiques propres à chaque structure afin d'élaborer un projet pédagogique commun.

Pour cela, les enfants inscrits à la crèche municipale pourront se rendre à l'école à raison d'une fois par semaine accompagnée d'une éducatrice de jeunes enfants,

Journée des inscriptions

Le 5 septembre prochain, les associations du Pays d'Ambert se réuniront autour de la mairie à l'occasion de la journée des inscriptions.

Cette journée sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants.

Nouveauté : Ecole municipale de natation

A la rentrée scolaire, la municipalité d'Ambert proposera des activités aquatiques ouvertes aux enfants de 5 ans et plus. L'ensemble de ces activités sera organisé dans un objectif de découverte et d'apprentissage, sans intention ni esprit de compétition.

Inscriptions : le mercredi 2 septembre à la piscine municipale de 13h30 à 15h30 ou le samedi 5 septembre lors de la journée des inscriptions, sous les arcades de la mairie.

De l'organisation de l'équipe municipale ! D'abord tout en haut il y a la Reine, campée sur ses certitudes, autoritaire, rejetant quiconque pourrait lui faire-de l'ombre; Ensuite nous avons la première adjointe qui est là, pas là, absente, en retard, à cours d'arguments ; Puis le pourfendeur des associations et la très sympathique chargée de communication ; Ensuite le gestionnaire du patrimoine, docte, toujours prêt à citer un article du code mais il a du rater des cours... Puis, ceux qui émargent aux indemnités, pour la plupart très affairés, conscients du rôle important qu'ils jouent à changer et voter des tarifs ! Enfin les autres qui lèvent le bras suivant la consigne. « Ambert,Evidemmnent !»: S.Monnerie, L. Courthaliac, C.Pegheon, A. Bernard, P. Besseyre Site : www.ambert-initiatives.fr	Bonjour, Rien ne change et vous le savez : l'espace de 5 à 6 lignes, réservé au droit d'expression ne permet pas de vous informer sur les choix « politiques » de l'équipe actuelle. Non, nous n'avons pas voté la suppression de la classe de chant au conseil du 29 mai. Nous dénonçons les justifications sécuritaires et économiques infondées pour déplacer le centre de loisirs et fermer « La côte du pont », et demain le transfert programmé de la compétence extra-scolaire à la Communautés de Communes. Nous dénonçons le défaut de démocratie, les décisions arbitraires, le défaut d'information, le défaut de transparence. En savoir plus sur le blog « agissons-pourambert.com » et recevez nos nouveaux articles en vous inscrivant. Nadine Bost, conseillère, Liste Agissons- pour Ambert Courriel :nadine.bost@orange.fr	Nous sommes encore une fois obligés de dénoncer certaines pratiques et certains choix dramatiques pour la ville d'Ambert à Madame le Maire. Ainsi, nous dénonçons fortement le défaut de démocratie et le manque de transparence sur les décisions prises. Nous dénonçons la suppression de la classe de chant sans concertation. Nous dénonçons la mise à mal de la politique Jeunesse. Nous dénonçons l'abandon du bâtiment du Centre de Loisirs, dont la dégradation récente est le signe visible d'un réel laissé aller. Nous dénonçons la politique de « casse » de la vie associative Nous dénonçons une politique tarifaire qui porte préjudice aux personnes à faibles revenus. Enfin nous constatons avec tristesse l'absence totale de projets et d'actions, laissant la ville dans une impasse. Il est grand temps que cette équipe prenne la mesure des responsabilités qu'elle doit assumer, même si ces responsabilités semblent la dépasser. Véronique FAUCHER CONVERT Conseillère municipale – Liste AMBERT avec vous
--	---	--

